

## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>45635</b>	De <b>M. Sébastien Nadot</b> ( Libertés et Territoires - Haute-Garonne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Sports, jeux Olympiques et Paralympiques		<b>Ministère attributaire</b> > Sports, jeux Olympiques et Paralympiques
<b>Rubrique</b> >sports	<b>Tête d'analyse</b> >Violences des supporters à l'issue du match de football Saint-Étienne - Auxerre	<b>Analyse</b> > Violences des supporters à l'issue du match de football Saint-Étienne - Auxerre.
Question publiée au JO le : <b>07/06/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Sébastien Nadot appelle l'attention de Mme la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques sur l'envahissement du terrain qui a eu lieu à l'issue de la rencontre de football entre le club de Saint-Étienne et celui d'Auxerre, ainsi que les violences qui ont pu être perpétrées. Il lui demande quelles mesures seront prises pour que de tels agissements ne se reproduisent pas et, en particulier, si elle prévoit des ateliers pédagogiques sur les valeurs du sport et de respect de l'autre en direction des clubs de supporters de football et, plus largement, du public qui assiste aux rencontres sportives.